

## D.1-Formations sur l'utilisation sécuritaire de la machinerie, des équipements et des pesticides

Auteurs de la première édition : Isabelle Turcotte, Sara-Jeanne B. Croteau, Robert Maheux, Yvon Morin et Gérald Chouinard

Auteurs de la mise à jour 2023: Franz Vanoosthuysse, Francine Pelletier et Stéphanie Gervais

Dernière mise à jour par les auteurs le 3 octobre 2024

Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que ses employés exécutent sans risque les tâches qui leur sont confiées. Si vous êtes exploitant de verger, vous êtes tenu de fournir des consignes de sécurité claires à vos employés et d'en assurer le respect.

### Prévention en matière de santé et de sécurité en milieu agricole

La CNESST et l'UPA offrent des ressources pour faire de la prévention en matière de santé et de sécurité en milieu agricole :

- [Campagnes de sensibilisation et promotion](#) de la CNESST.
- La page web de [Santé et sécurité et mieux-être - La prévention en agriculture](#) de l'UPA. Cette page présente la journée de la santé, de la sécurité et du mieux-être en agriculture, des programmes d'aide et bien plus.
- La [Semaine de la SST en agriculture](#) de l'UPA. Une semaine dédiée à la santé et la sécurité du travail en agriculture! Consultez le site pour l'édition en cours et les anciennes éditions.
- Un site spécialisé « [Santé et sécurité du travail](#) » est aussi disponible sur Agri-Réseau qui regroupe plusieurs documents et ressources disponibles pour l'ensemble des secteurs de production et acteurs du domaine agricole en santé et sécurité du travail (SST).

The screenshot shows the UPA website interface. At the top left is the UPA logo: 'UPA L'Union des producteurs agricoles'. To the right are navigation menus for 'Producteur/Productrice', 'Site provincial', and 'FR'. Below this is a horizontal menu with items like 'À propos', 'Actualités', 'Carrières', 'Nous joindre', 'Boutique', and a search icon. A secondary menu includes 'Affaires syndicales', 'Comptabilité et fiscalité', 'Formations', 'Main-d'œuvre', 'Santé, sécurité et mieux-être', 'Service juridique', and 'Outils et ressources'. The main content area features a large green banner with the text 'Santé, sécurité et mieux-être' and 'La prévention en agriculture'. Below the banner is a white box with the heading 'Journée de la santé, de la sécurité et du mieux-être en agriculture'. The text in this box reads: 'Le 15 avril et toute l'année, on souhaite que les productrices et les producteurs agricoles et forestiers soient prudents et prennent soin d'eux, qu'ils soient en santé et en sécurité de la tête aux pieds!'. A green button labeled 'En savoir plus' is positioned below the text. To the right of the text is a circular graphic with the text 'EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DE LA TÊTE AUX PIEDS' and an image of a person working in a field.

## Sources d'informations disponibles sur les règles de sécurité

Plusieurs fiches d'information et des formations sont produites par la [CNESST](#), le [MAPAQ](#), l'[IRSST](#), la [CASA-ACSA](#), l'[UPA](#) et le [CRAAQ](#) pour aider les producteurs à assurer leur sécurité et celle de leurs employés à la ferme, en voici quelques-unes :

- L'[Aide-mémoire des éléments à vérifier pour le secteur agricole](#) disponible dans la section *Formulaires et publications* de la CNESST.
- L'[Utilisation sécuritaire du tracteur](#) disponible dans la section *Formulaires et publications* de la CNESST.
- Le rapport de recherche scientifique sur la [Sécurité dans l'utilisation des tracteurs agricoles au Québec : caractéristiques et conditions d'utilisation](#) disponible sur le site de l'IRSST.
- Le document d'information sur la [Prévention des accidents liés aux pièces en mouvement](#) disponible dans la section *Formulaires et publications* de la CNESST.
- Le guide sur [L'attelage sécuritaire des tracteurs agricoles aux remorques](#) disponible sur le site de ACSA/CASA.
- La [Trousse d'information sur les pesticides : pour protéger l'environnement et la santé humaine](#) disponible dans la section utilisation et gestion des pesticides sur le site du Gouvernement du Québec.
- La formation intitulée [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) disponible sur agri-réseau.
- La vidéo sur l'[Utilisation de pesticides : les étapes à risques et les équipements de protection individuelle \(EPI\)](#).
- La fiche de l'IRSST sur [les pratiques sécuritaires et les équipements de protection individuelle contre les pesticides](#) disponible sur le site de l'IRSST.

Plusieurs autres documents de la CNESST sont offerts en ligne sur [leur page de documentation](#).

Le site internet [SAgE](#) renferme une foule d'informations à jour sur les pesticides : toxicité, persistance, entreposage, délai de réentrée, délai avant récolte, risques pour la santé et l'environnement, etc. Consultez-le afin de trouver rapidement l'information dont vous avez besoin.

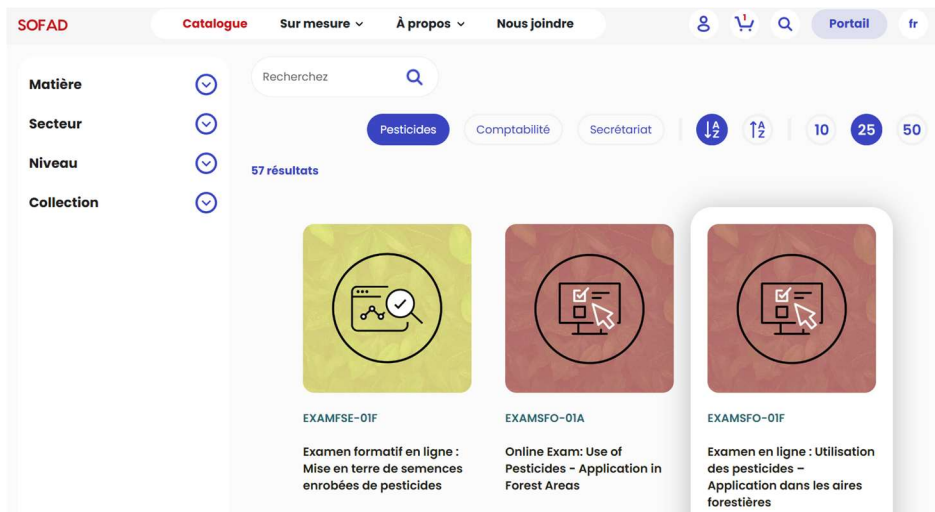
## Formation et certification requises pour l'utilisation des pesticides

Toute personne qui applique des pesticides de classe 1, 2 et 3 (usage commercial, agricole ou industriel) doit détenir un certificat d'utilisation. **Il faut avoir réussi un examen portant sur l'utilisation sécuritaire des pesticides pour se procurer les certificats et les permis nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).** La Société de formation à

distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) est mandatée par le MDDELCC pour offrir la formation et l'examen s'y rattachant. La formation n'est pas obligatoire, mais elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la réussite de l'examen de certification. Le *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation de pesticides* est traité à la fiche [L'utilisation des pesticides \(homologation, vente, entreposage et application\)](#) et la loi.

### **Modes de formation offerts :**

- Formation à distance auprès de la [SOFAD](#), incluant les guides d'apprentissage, les devoirs, l'assistance d'un tuteur et les examens. Pour information ou inscription, consultez [leur catalogue de formation dans la section Pesticide](#).
- Formation en classe ou en ligne auprès de l'UPA sur [l'Utilisation sécuritaire des pesticides en milieu agricole](#).
- Les agriculteurs peuvent aussi joindre les répondants régionaux de la formation agricole. Pour obtenir les coordonnées des répondants des collectifs régionaux en formation agricole, consultez la page « [Être accompagné en formation](#) » de l'UPA.



Il est possible pour un travailleur agricole ou un producteur d'utiliser des pesticides sans avoir son certificat d'utilisation (consultez les [Règles d'application des pesticides en milieu agricole](#)). Cependant il faut que ce producteur ou travailleur agricole soit sous la surveillance d'une personne détenant un certificat. Dans ce cas, il est préférable au minimum de suivre la formation sur [l'Utilisation des pesticides sous surveillance](#) offerte en tout temps par l'UPA. [Cette formation est aussi disponible en espagnol](#) pour les travailleurs étrangers.

Pour obtenir plus d'informations sur la certification, vous pouvez également contacter la direction régionale du MDDEFP au [info@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:info@mddefp.gouv.qc.ca) ou encore par téléphone au 1-800-561-1616.

Vous pouvez aussi vous informer sur comment obtenir un [Certificat pour la vente et l'utilisation de pesticides](#) directement sur le site du gouvernement du Québec.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:

